

PHOTO

UNIQUEMENT SI
PAS LICENCIÉ J3F
L'ANNÉE PASSÉE



FICHE d'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom..... Sexe F / M (rayer la mention inutile)

Né le à Nationalité.....

Adresse

CP Ville Pays

Tél Mail

Établissement scolaire fréquenté / Profession

Renseignements médicaux utiles (Allergies - Traitements)

N° Sécurité sociale..... N° Mutuelle

Personne à prévenir en cas d'urgence

1- Nom / Prénom / téléphone

2- Nom / Prénom / téléphone

Activité(s) pratiquée(s)

Judo Villerupt (Dojo A)

Judo Mexy (Dojo B)

Ju-jitsu (Dojo A)

Ceinture actuelle : Date de l'obtention :/...../.....

Possédez-vous un passeport sportif : OUI / NON

Autorisations parentales

1- J'autorise la prise de vues (photos, vidéos) de mon enfant dans le strict cadre de l'activité.

2- J'ai pris connaissance du RI et du protocole sanitaire et je m'engage à les respecter.

3- J'autorise le responsable à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident grave (appel du 15 - hospitalisation) survenant lors d'une activité au sein de l'association sportive J3F.

4- J'autorise (pour les cadets et plus) le préleveur à procéder sur mon enfant, aux prélèvements sanguins en vue de contrôle anti-dopage en vertu de l'article R232-52 du code sportif.

Lu et accepté,

le à Signature :

Pièces à joindre impérativement à votre dossier :

Fiche inscription remplie

Certificat / attestation médical *

Règlement

* Majeur : certificat médical obligatoire la 1ère année, puis renouvelable 2 ans avec copie du certificat médical initial + attestation QS sport signée

* Mineur : attestation questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur signée

Tarifs incluant la licence FFJDA (40 euros)

| Année naissance | Catégorie | Cours | Horaires | | Tarif annuel |
|---|--------------------------------|--------------|--|--|--------------|
| 2018 - 2019 | Eveil | Baby Judo | Mercredi 14h00-14h50 Mexy: Vendredi 17h00-17h50 | | 125 € |
| 2017 | Poussinets | Pré-Judo | Mercredi 15h00- 15h50 Mexy: Vendredi 17h00-17h50 | | |
| 2015 - 2016 | Mini-Poussins | Judo Enfants | Mercredi 16h00-17h00 Samedi 11h00-12h00 Mexy: Vendredi 18h00-19h20 | | 150 € |
| 2013 - 2014 | Poussins | | Mercredi 17h00-18h15 Samedi 9h45-11h00 Mexy: Vendredi 18h00-19h20 | | |
| 2011 - 2012 2009 - 2010 | Benjamins Minimes | Judo Ados | Mercredi 18h15-19h45 Mexy: Vendredi 18h00-19h20 | | 165 € |
| 2011 - 2012 2009 - 2010 2006 - 2007 - 2008 | Benjamins Minimes Cadets | | Lundi 18h15-19h45 | | |
| 2006 - 2007 - 2008 2003 - 2004 - 2005 2002 et avant | Cadets Juniors Seniors | Judo Adultes | Jiu-jitsu Brésilien Ju-jitsu & Judo Technique Judo | Mardi 20h00-21h30 Jeudi 20h00-21h30 Vendredi 20h00-21h30 | |

Passeport sportif à partir de poussins 2 (chèque séparé à l'ordre du «Comité Judo 54»)
Dossard Club à partir des catégories Mini-poussins

+ 8 euros
+10 euros

Avantages tarifaires non cumulables et sur présentation de document

- Inscription en septembre - 10 euros
- Plus de 60 ans, Chômage, RSA et étudiants - 20 euros
- Pass Sport / Pass Jeunes - Euros

Total à régler :

Modalités de Règlement

1. Chèque à l'ordre de « Judo 3 Frontières »

Possibilité de régler en 3 chèques le jour de l'inscription (1er chèque d'un montant de 50 euros)

Titulaire des chèques Banque

| | N° | Montant | Date |
|--------|----|---------|------|
| Mois 1 | | 50 € | |
| Mois 2 | | | |
| Mois 3 | | | |

2. Espèce

3. Virement bancaire : (joindre le justificatif du virement)

Crédit Mutuel Villerupt
IBAN: FR76 1027 8043 1100 0216 7134 038
BIC: CMCIFR2A

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

| Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON* | OUI | NON |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Durant les 12 derniers mois | | |
| 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception* et désensibilisation aux allergies) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| A ce jour | | |
| 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i> | | |

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



**PRISE DE LICENCE
MAJEURS**

ATTESTATION QS sport

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]..... ,
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la
négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du sportif.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1: Tous les membres de JUDO 3 Frontières doivent être à jour de leur licence-assurance et en possession du certificat médical selon les lois et règles fédérales en vigueur et ce dès la rentrée.

ARTICLE 2: Tous les membres de JUDO 3 Frontières doivent être à jour de la totalité de leur cotisation le 1^{er} mars de la saison sportive en cours.

La cotisation est due en totalité, l'association accepte les aides individuelles à la cotisation qui sont octroyées par les CCAS, les collectivités ou l'état.

Aucun remboursement de cotisation ou de licence ne sera effectué en cours d'année.

ARTICLE 3: Les judokas doivent arriver 10 mn avant le début des cours afin de se mettre en tenue, dans le calme. Il est de bon ton, en cas de retard, de s'en excuser et de demander l'autorisation auprès du professeur pour monter sur le tatami.

Jusqu'à la prise en charge par le professeur, l'enfant reste sous la responsabilité des parents. Les parents doivent récupérer leur enfant dans le dojo dans les 10 min qui suivent la fin de leur séance.

ARTICLE 4: La présence permanente des parents durant les cours est déconseillée. Dans le cas où, occasionnellement, des parents souhaitent assister au cours il est souhaitable d'en faire la demande à l'enseignant. Le silence est de rigueur et les parents ne doivent en aucun cas intervenir dans le déroulement des cours.

ARTICLE 5: JUDO 3 Frontières ne répond pas des vols commis dans les vestiaires. Il est recommandé de ne pas apporter de bijoux, d'argent ni de téléphone portable.

ARTICLE 6: Lors des séances, les pratiquants doivent porter un judogi (kimono) ou des tenues de sport propres, des zori pour accéder aux tatamis, les ongles des mains et des pieds coupés très courts. Pour les judokas, le judogi blanc est de rigueur, les cheveux longs doivent être attachés par des élastiques. Le maquillage, le port de bijoux et les piercings sont proscrits pendant l'entraînement. Les filles porteront sous le kimono un tee-shirt blanc.

Chaque sportif aura avec lui une bouteille d'eau afin de s'hydrater. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité il n'est pas autorisé de boire au robinet.

ARTICLE 7: Respect des lieux : les vêtements, chaussures et sacs seront rangés correctement dans les vestiges ou déposés fermés sur les gradins. Chacun s'assurera de ne pas laisser trainer ses papiers et bouteilles après les entraînements.

ARTICLE 8: Les judokas ayant l'âge et le grade de participer aux compétitions et stages sont tenus de s'y présenter pour la bonne marche du club. A chaque fois que nécessaire, nous solliciterons les parents pour accompagner les enfants. Un responsable du club organisera les déplacements et sera présent sur la compétition.

ARTICLE 10: Les cours de judo enfants à Mexy ne seront pas dispensés durant les différentes vacances scolaires, sauf information par l'enseignant. Les cours de Villerupt sont ouverts aux enfants de Mexy.

ARTICLE 11: Le passeport est obligatoire pour tous les judokas à partir de l'année poussin. Le formulaire de demande de passeport téléchargeable sur notre site, accompagné d'une photo et du règlement.

ARTICLE 12: Le secrétariat est accessible uniquement pour échanger des dossiers, et les différents formulaires d'inscriptions aux événements et compétitions. Il est demandé à chacun de ne pas l'utiliser tel un vestiaire ou une salle d'attente. En cas d'absence de la secrétaire, merci de déposer les documents sous enveloppe dans la boîte à dossiers sur le bureau ou dans la boîte à lettres à l'extérieur du complexe sportif. Pour toutes autres demandes, vous pouvez contacter le secrétariat par mail à secretariatjudo@gmail.com

Le Président -Xavier Guillotin- et le comité.